



Saint Jean
de Thurigneux

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 001-210103628-20250418-202504011-BF



BUDGET PRINCIPAL

Note de présentation brève et synthétique

du budget primitif 2025

Contexte général :

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses autorisées et des recettes prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité spécialité et équilibre.

Evolution de la population :

La population totale de la Commune au 1^{er} janvier 2025 est de 862 habitants (841 en 2024, 821 en 2023 et 801 en 2022).

Evolution de l'effectif scolaire :

	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif scolaire	99	106	109	101	102

Périscolaire 2023/2024 :

La cantine scolaire sert en moyenne 1 086 repas par mois, répartis en deux services.

La gestion de la garderie a été reprise également par la commune en septembre 2023 suite à la dissolution de l'association Thuri'gones et propose 3 plages horaires : 7 h 20 – 8 h 20, 16 h 15 – 17 h 30 et 17 h 30 – 18 h 30. Il est compté en moyennes mensuelles 195 enfants pendant la 1^{ère} période, 543 enfants pendant la 2^{ème} et 132 pendant la 3^{ème}.

Priorités du budget :

Le principal objectif du budget 2025 reste inchangé par rapport à 2024 : la maîtrise des charges de fonctionnement dans un contexte économique difficile, la gestion du service périscolaire et la finalisation des travaux d'aménagement de l'ancien commerce en cantine.

Niveau d'endettement de la collectivité :

La dette de la commune au 1^{er} janvier 2024 est de 340 625.17€, soit 400€ par habitant.

L'encours de la dette par habitant au niveau national pour les communes de la strate de 500 à 2 000 habitants est de 519 €.

Mairie

59 place de l'église
01390 Saint Jean de Thurigneux
Tél : 04 74 00 81 56
Fax : 04 74 00 87 39

www.saint-jean-de-thurigneux.fr

Courriel : mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

République
française

Département
de l'Ain

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La section de fonctionnement s'équilibre à 954 280 € :

FONCTIONNEMENT - recettes	Budget 2025
Ecritures d'ordres (résultat antérieur reporté)	356 994,93 €
Produits de service	80 945,00 €
Impôts et taxes	69 790,00 €
Fiscalité locale	337 250,00 €
Dotations et participations	87 600,00 €
Autres produits de gestion courante	22 200,07 €
Produits exceptionnels	1 400,00 €
TOTAL	956 180,00 €
<i>Sans résultat antérieur reporté</i>	599 185,07 €

Le report de résultat d'exercice 2024 s'élève à 356 994,93€ (après l'affectation de 113 268,90€ à la section d'investissement).

Les principales recettes sont :

- Les produits de services : 80 945 €
- La fiscalité : 407 040 €
- Les dotations et participations : 87 600 €.

Taux d'imposition :

Taxes	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe Foncière Bâtie	29%	29%	29%	29%	29%
Taxe Foncière Non Bâties	38%	38%	38%	38%	38%
Taxe Habitation Résidences Secondaires	0%	11.71%	11.71%	11.71%	11.71%

Le montant total prévisionnel 2025 attendu au titre de la fiscalité directe locale s'élève à 317 444 €.

Dotations de l'État :

	2021	2022	2023	2024	2025
Dotation forfaitaire	46 096 €	44 310 €	42 868 €	44 265 €	44 522 €
Solidarité rurale	15 596 €	15 838 €	15 968 €	18 968 €	24 424 €

FONCTIONNEMENT – dépenses	Budget 2025
Ecritures d'ordres (résultat antérieur reporté)	0,00 €
Charges à caractère général	201 900,00 €
Charges de personnel	283 000,00 €
Atténuation de produits	3 000,00 €
Virement à la section investissement	403 069,93 €
Autres charges de gestion courante	59 600,07 €
Charges financières	4 700,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
Dotations aux provisions	0,00 €
Amortissements	910,00 €
TOTAL	956 180,00 €
<i>Sans virement section investissement</i>	553 110,07 €

Les principales dépenses de fonctionnement (hors virement à la section investissement) sont :

- Les charges à caractère général (201 900€), ce qui représente 36,5% des dépenses.
- Les charges du personnel (283 000 €) représentent 51 % des dépenses : les mouvements de personnels au secrétariat, l'augmentation des cotisations patronales de retraite et la gestion du service périscolaire en année pleine sont des éléments constitutifs de la hausse des dépenses de personnel.
- Le remboursement des intérêts d'emprunt : 4 684€.
- Les subventions et participations : 3 000€.

Le virement à la section investissement de 403 069.93€ exprime la capacité d'autofinancement.

La section d'investissement : s'équilibre à 918 206 €, dont 465 000 € de dépenses engagées en 2024 et 171 143€ de recettes en attente.

INVESTISSEMENT - recettes	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	Budget 2025
Solde d'exécution reporté	0,00 €	180 588,10 €	180 588,10 €
Virement de section fonctionnement	0,00 €	403 069,93 €	403 069,93 €
Opérations d'ordre	0,00 €	910,00 €	910,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Dotations fonds divers réserves	0,00 €	161 494,97 €	161 494,97 €
Subventions d'investissement	171 143,00 €	0,00 €	171 143,00 €
TOTAL	171 143,00 €	747 063,00 €	918 206,00 €
<i>Sans résultat antérieur reporté</i>			737 617,90 €

Le report de résultat d'exercice 2024 s'élève à 180 588,10 €.

Les principales recettes sont :

- Le Fonds de compensation de la TVA : 30 00 00€
- La taxe d'aménagement : 18 226 €
- L'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2024 : 113 268.90 €

- Les soldes des subventions allouées pour la vidéoprotection et le transfert de la cantine :
 - o État : 77 919 €
 - o Région : 21 275 €
 - o Département : 71 949 €
- L'autofinancement possible s'élève à 403 069.93 €

INVESTISSEMENT - dépenses	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	Bud 2025
Solde d'exécution reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Remboursement d'emprunts	0,00 €	25 100,00 €	25 100,00 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Immobilisations corporelles	465 000,00 €	425 606,00 €	890 606,00 €
TOTAL	465 000,00 €	453 206,00 €	918 206,00 €

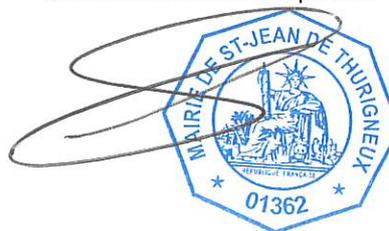
Les principales dépenses d'investissement prévues en 2025 sont :

- Réfection des allées du cimetière en gravillon : 6 500 €
- Création de fossé et réparation d'une fuite au thou du plan d'eau : 6 600 €
- Remplacement de la porte de la mairie : 3 400 €
- Remplacement de la porte de la cave à côté de la cantine : 2 200 €
- Finalisation du transfert de la cantine dans l'ancien commerce : 455 000 €
- Mise en place de la vidéo protection : 70 000 €
- Entretien des réseaux et voirie :
 - o Aménagements à la suite de la réalisation du lotissement « Le petit pont » (prolongation de trottoirs, mode doux) et réfection de voiries dans le village : 21 000 €
 - o Création d'un carrefour à feux RD 66 / Lotissements « Le petit pont » et « Le ruisseau » : 70 000 €
- Décorations de Noël : 14 000 €
- Tondeuse autoportée : 5 700 €
- Le remboursement du capital d'emprunt : 24 065 €.

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE AU 31/12/2023 (Délibération 2024-10-031)

EMPLOIS PERMANENTS					
EMPLOI	TEMPS TRAVAIL	CADRE D'EMPLOI / GRADE	RECRUTEMENT CONTRACTUEL		NOMBRE
Secrétaire général	35/35	Cadre d'emploi des rédacteurs	Oui : Art L332-8-7	Rémunération échelle B1/B2/B3	1
Agent administratif	15/35	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
TOTAL Service administratif					2
Agent école maternelle	29/35 annualisé	Cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
Agent école et périscolaire	32.29/35 annualisé	Cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
TOTAL Service école					2
Agent garderie	8.66/35 annualisé	Cadre d'emploi des adjoints d'animation	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
Agent garderie	5.51/35 annualisé	Cadre d'emploi des adjoints d'animation	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
Agent cantine	7.09/35 annualisé	Cadre d'emploi des adjoints technique	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
Agent cantine	6.30/35 annualisé	Cadre d'emploi des adjoints technique	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
Agent restauration et garderie	25.20/35 annualisé	Cadre d'emploi des adjoints technique	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
TOTAL Service périscolaire (cantine et garderie)					5
Agent technique polyvalent	35/35 (2 cycles)	Cadre d'emploi des adjoints technique	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
Agent d'entretien polyvalent	35/35 (2 cycles)	Cadre d'emploi des adjoints technique	Oui : Art L332-8-3	Rémunération échelle C1/C2/C3	1
TOTAL Service technique					2
TOTAL : 11 emplois permanents (3 temps complet + 8 temps non complet)					

Saint-Jean-de-Thurigneux, le 15 avril 2025

Le Maire,
M. BERTHOMIEU Stéphane

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le



ID : 001-210103628-20250418-202504011-BF